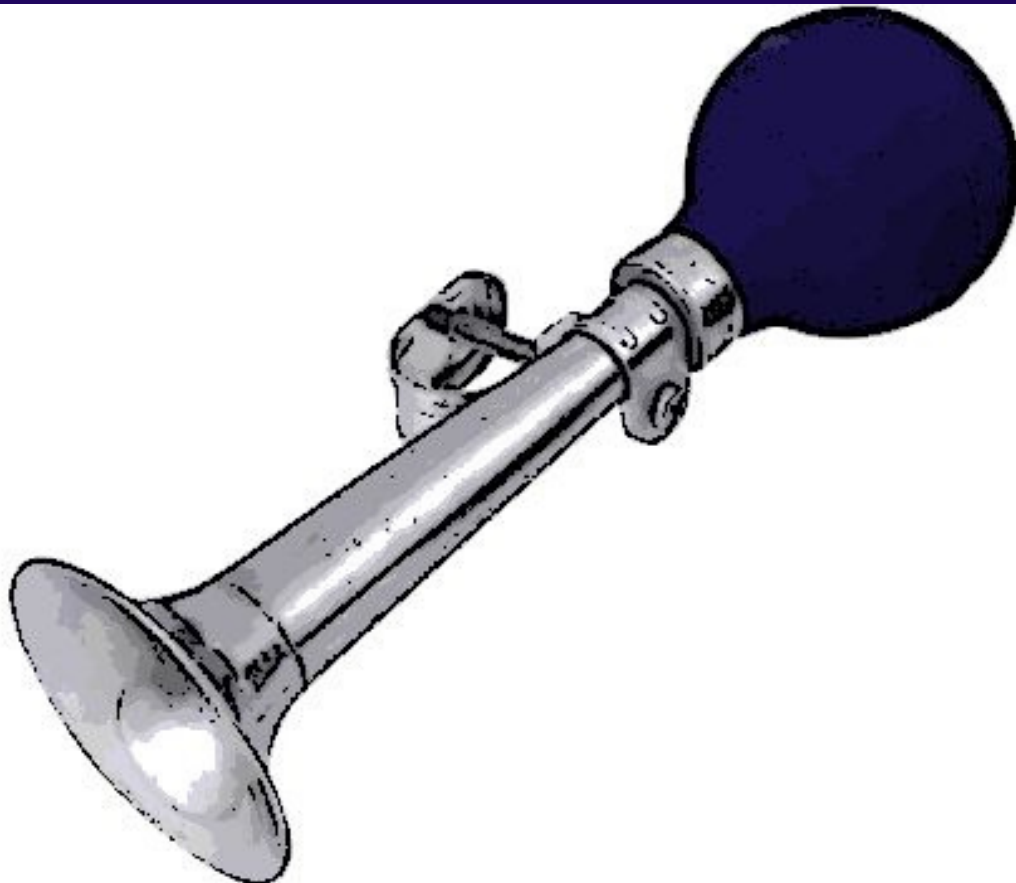


# LE KLAXON

BULLETIN D'INFO MENSUEL DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS



## L'OCMA A REPÉRÉ CE MOIS-CI :

### Les Nouvelles de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation des Associations

Petit frère de notre newsletter l'[Heure de la Sirène](#), le « Klaxon » viens chaque mois avertir sur les avancées de la marchandisation des associations, des investissements à impact social mais aussi sur les contre-feux proposés par les associations. C'est la lettre mensuelle de notre tout récent [Observatoire citoyen de la marchandisation des associations \(OCMA\)](#).

N'hésitez pas à transmettre vos informations sur le sujet ou à demander votre inscription pour la recevoir auprès de : [marianne@arobaseassociations-citoyennes.net](mailto:marianne@arobaseassociations-citoyennes.net)

## IMPACT FRANCE OUVRE GRAND SES PORTES AUX ENTREPRISES

Le 4 avril dernier, le mouvement Impact France (MIF) a renouvelé son conseil d'administration et choisi un nouveau binôme pour sa présidence. Rappelons que le mouvement Impact France est issu du Mouves, le mouvement des entrepreneurs sociaux créé en 2010 par le groupe SOS et présidé alors par Jean-Marc Borello, le président du Groupe SOS. Ce dernier voit dans le « capitalisme d'intérêt général » (le titre d'un de ses livres) qu'il défend un moyen de résoudre par le capitalisme les problèmes que le capitalisme engendre (pour creuser le sujet, voir [cet excellent article du syndicat Asso](#)). Le modèle pour y arriver : l'entrepreneuriat social, forme hybride entre association et entreprise qui calque le modèle de l'entreprise jugé plus efficace. >>>

>>> L'assureur Pascal Démurger de la MAIF arrivera donc à la tête du mouvement avec Julia Faure, cofondatrice de Loom, une marque de vêtements, le 24 mai prochain. Le tandem veut faire entrer au conseil d'administration des entreprises comme Doctolib, KPMG, ou l'Occitane tout en gardant, bien sûr, une place importante au groupe SOS. Il propose un siège au CA à Anne de Bayser, ex-secrétaire générale adjointe d'Emmanuel Macron à l'Élysée et désormais présidente de la branche solidarité du groupe SOS.

L'arrivée de ce tandem à la tête du mouvement fait réagir en son sein. Pour Bastien Sibille, président des Licoornes, cela pose « deux questions dans l'évolution actuelle d'Impact France : la question de la dilution de la notion d'impact social et écologique et le renoncement à la bataille pour la juste répartition des richesses, notamment à travers l'encadrement des écarts de salaires et l'encadrement du capital », réagit-il dans une tribune publiée sur LinkedIn. Il ajoute : « Ce choix est important pour l'ESS car s'y exprime une vision de ce qu'elle est ». Pour notre collectif, là est bien le problème.

Le Mouvement Impact France (MIF) présente l'entrepreneuriat social comme principal représentant de l'économie sociale et solidaire (ESS). Or pour nombre d'acteurs et actrices de cette économie le MIF détourne la portée politique de l'ESS et notamment la critique qu'elle porte sur les fondements de l'économie capitaliste. A l'inverse, l'entrepreneuriat social s'adapte à l'économie de marché, à ses exigences de rentabilité et de concurrence. Le discours porté par l'entrepreneuriat social efface, voire écrase, la potentialité d'alternative économique portée par l'économie solidaire. Dans un texte publié le 9 avril, le [Mouvement pour l'économie solidaire \(MES\) rappelle](#) que « le projet du Mouvement Impact France ne saurait être confondu ni avec l'économie solidaire ni même avec l'économie sociale et solidaire ». Ce projet dévalorise notamment le modèle associatif qui, pour le président du groupe SOS, est dépassé, comme il l'écrit : « Son modèle économique arc-bouté sur le principe non lucratif, apparaît à présent inadapté aux exigences actuelles et de moins en moins dépositaire de l'intérêt général ». Jean Moreau, coprésident de Tech for Good France (qui fait partie d'Impact France), allait au bout de cette logique dans un entretien au Monde en septembre 2020 : « L'économie sociale et solidaire était jusqu'alors perçue comme très à gauche, militante. Nous, on a réussi à rendre ça bankable et sexy. Aujourd'hui, avoir une mission noble ajoute un supplément d'âme à votre business et attire les investisseurs. »

L'entrée au CA du Mouvement Impact France des entreprises comme Doctolib ou KPMG montre bien la suite logique de ce positionnement. Ces grandes entreprises désormais « à mission » en entrant dans le mouvement Impact France récupèrent en même temps le « label » ESS. Quelle aubaine pour des entreprises comme KPMG spécialiste de « [l'optimisation fiscale](#) » ou encore Doctolib, acteur majeur de la privatisation des données médicales. A quand l'arrivée de BNP Paribas au CA d'Impact France ? L'entrée de ces entreprises dans le MIF pourrait peser lourd sur les discussions en cours alors que la loi ESS de 2014 est en phase d'évaluation et bientôt de révision. Quel poids prendra Impact France et sa vision très particulière de l'économie sociale et solidaire au sein d'ESS France à l'heure de ce rendez-vous législatif d'importance ?



**L'entrepreneuriat social s'adapte à l'économie de marché, à ses exigences de rentabilité et de concurrence.**

## UN FONDS POUR LES CONTRATS À IMPACT

Le 14 mars dernier, **Citizen Capital**, un fonds d'investissement à impact, a lancé un fonds dédié aux contrats à impact social. Le Fonds européen d'investissement et la banque européenne d'investissement mais aussi la Société générale et des fondations privées abondent ce fonds qui s'élève à 14 millions d'euros. Cet argent sera investi dans les contrats à impact actuellement en construction (voir le tableau p.46 [de notre rapport](#) – actuellement 19 contrats à impact social sont en cours de construction ou de signature entre l'État et des associations en France).

Le 13 avril, la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, Marlène Schiappa, a signé, en partenariat avec l'Ademe, un contrat à impact social de 3 millions d'euros porté par l'association *Label Vie* qui accompagne les crèches vers la mise en place de pratiques pour la protection de l'environnement. Leurs indicateurs de résultats pour mesurer leur impact social sont construits autour de la baisse de la consommation d'électricité (de 18%) et d'eau (de 16%). Trois autres contrats pourraient également bénéficier des fonds de Citizen Capital : Duo for a job qui propose un mentorat de six mois pour accompagner des jeunes exilés dans l'emploi et devrait recevoir 2,8 millions sur 4 ans ; Messidor qui met en place un job-coaching pour 440 personnes avec un handicap psychique dans 12 départements pour construire un projet professionnel et devrait recevoir 2,6 millions d'euros sur 5 ans ; Télémaque qui propose également du mentorat pour des jeunes de quartiers prioritaires politique de la ville et devrait recevoir 3,1 millions d'euros sur 6 ans.

Dans une interview accordée à Médiatico, Laurence Méhaignerie, co-fondatrice de Citizen Capital, assure que son objectif et sa bataille pendant dix ans ont été de prouver qu'il était possible de faire « du bien » et du profit... Désormais, assure-t-elle, la bataille semble gagner puisque l'investissement à impact attire de plus en plus. Il faut dire que les bénéficiaires sont alléchants. « Quand on entre et que nous mettons cent dans l'entreprise, nous espérons en avoir deux cents en moyenne sur un Fonds » donc la possibilité de multiplier son capital par deux... Elle ajoute : « On est dans le capital risque », donc il y a de la casse. Mais « nous espérons que certaines entreprises vont nous permettre de faire trois fois ou quatre fois ce que nous avons investi au départ ». De quoi en effet attirer les investisseurs...



# RÉFLEXIONS APRÈS UNE JOURNÉE CONSACRÉE AUX TIERS LIEUX

« Faire des Tiers-lieux des communs de proximité ».

Le 5 avril, la Césure – nouveau Tiers-lieu de la Capitale installé dans l'ancienne fac de Censier – accueillait une journée de réflexion sur cette thématique. Vous trouverez ici quelques éléments et des réflexions partielles après cette journée. L'économiste Benjamin Coriat, membre de la Coop des communs, a rappelé qu'un commun de proximité, selon lui, s'appuyait sur une structure autogouvernée, émergente et dépendante de la communauté où elle émerge et non d'un agenda extérieur. Ce commun produit de l'utilité sociale et environnementale et a un ancrage territorial lié notamment à la communauté qui le fait vivre. Dès lors que ce rapport à la communauté (au sens de faire commun) et au territoire se perd « alors le Tiers-Lieux devient une entreprise ou une start-up ». Mais comment faire vivre ces Tiers-lieux dans le cadre économique actuel ? Partout court l'injonction aujourd'hui centrale : les associations, les Tiers lieux doivent chercher leur modèle économique. Derrière cette recherche se cache la baisse constante des subventions ou leur passage par la moulinette des appels à projet qui se rapprochent de plus en plus des appels d'offre et de la commande publique. Les associations sont sommées de trouver d'autres ressources pour pouvoir vivre.

Quelles sont ces autres ressources possibles ? L'auto-financement, donc la nécessité de vendre toujours plus des services ou d'objets. Un glissement vers le marchand qui peut provoquer l'exclusion de certaines personnes comme nous rappelle [ce rapport du Haut conseil à la vie associative](#) et fragilise l'approche solidaire de l'économie dont nos associations se revendiquent.

Une autre voie possible est de se tourner vers les fondations privées, les fondations d'entreprises, voire aujourd'hui les fonds d'investissement avec la notion d'investissement à impact ; notion qui transforme des actions associatives en produit d'investissement financier avec une instrumentalisation au profit d'une économie qui n'a rien de solidaire. ([lire](#) ou relire notre [rapport OCMA](#)).

**Il y a donc un enjeu politique fort à revendiquer la subvention au titre de l'intérêt général, c'est un enjeu politique au sens où nous ne voulons pas exclure des publics, le public entendu comme nous tous ; nous sommes le public.**



Dessin de Samuel Boureau

## À LIRE, VOIR, ÉCOUTER

- **Main basse sur l'eau**, ce documentaire à voir [sur Arte](#) raconte comment l'eau est devenu le nouvel « or noir » pour les financiers. L'eau « un produit financier comme un autre » sur lequel les marchés investissent et spéculent. Un documentaire à regarder à l'heure des batailles autour des méga-bassines.
- « **Capitalisme de plateforme : les travailleurs sans papiers toujours en bout de chaîne** ». Dans le numéro 135 de sa [revue Plein droit](#), le Gisti décortique le modèle Uber et l'ubérisation du travail « ces nouvelles formes d'exploitation du travail, en dehors du statut de l'emploi, génératrices de précarisation et de paupérisation » qui, note le papier, s'appuie sur des travailleurs sans papiers tout en empruntant à l'imaginaire de l'économie collaborative.
- **L'Igas** vient de sortir un [rapport sur la « qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance dans les crèches »](#) qui met la lumière sur les difficultés multiples du secteur de la petite enfance et pointe des maltraitements insupportables. « Le secteur des crèches est marqué par la domination de grands groupes engagés dans des stratégies de croissance ambitieuses », note le rapport, qui appelle à une vigilance de l'Etat. En 2021, un article de [Laetitia Delhon](#) publié par Médiapart pointait les crèches privées et « [les dérives d'un business biberonné à l'argent public](#) ». Ce rapport est salué par les professionnels du secteur, [voir le communiqué de l'Acepp](#). **L'Uniopss** appelle comme pour le secteur du grand âge « à une [régulation ferme pour éviter des profits indus dans ce secteur, cela d'autant que ces profits sont assis sur des financements publics](#) » et souligne « [les risques avérés de marchandisation des services aux personnes](#) ».

**RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE CITOYEN DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS (OCMA) ET LES ANCIENS NUMÉROS DU KLAXON**